

# LES PROTÈGE-PANNES

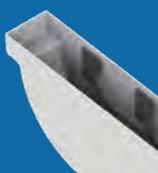


**MEP est le seul fabricant à vous proposer LA SOLUTION COMPLÈTE SANS ENTRETIEN pour l'habillage de votre charpente traditionnelle.**

Les protège-pannes et protège-chevrons MEP s'emboîtent simplement sur l'existant. La fixation des pièces s'effectue sur la charpente à l'aide de 4 pointes inox à tête PVC.



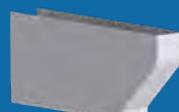
## LES + PRODUIT :



**PROTECTION DURABLE DES PANNES ET CHEVRONS**

Les modèles de protège-pannes **Hauts de France** et **Reliefs** sont équipés d'un système d'aérateur double fonction : ses cales repliables permettent de compenser l'espace d'une panne de faible épaisseur et **42** garantissent le passage d'air.

**6 MODÈLES  
7 LARGEURS**



Aquitaine



Protège-chevron à ailettes



Protège-chevron



Bourgogne



Reliefs

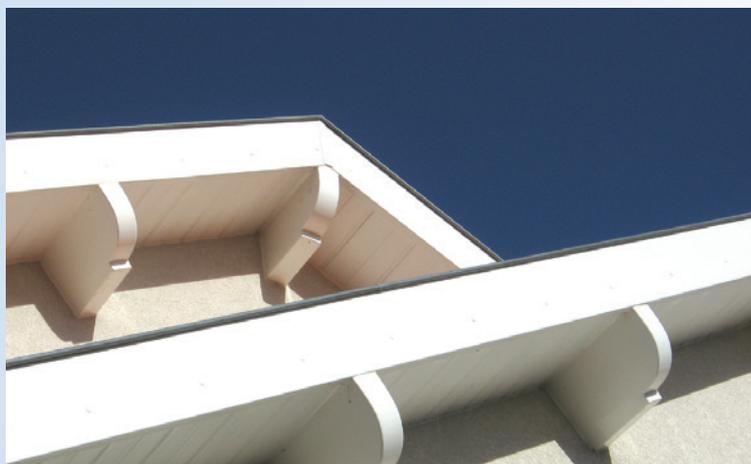
**NOUVEAU**



Hauts de France

**MISE EN OEUVRE FACILE  
et RÉSULTAT DE POSE  
IMMÉDIAT**

Pose simple et rapide, avec pointes Inox têtes PVC teintées, aucun outil spécifique n'est requis. Disponibles en différents coloris (Blanc, marron, sable ou sur mesure).



• La nouvelle gamme de protections de pannes et chevrons MEP offre un plus grand choix **de formes, longueurs et largeurs** pour faciliter l'ajustement sur tous types de pannes (certaines longueurs spécifiques sont disponibles sur commande).

- Les protège-pannes et protège-chevrons MEP sont **percés** en partie basse afin **d'aérer et évacuer l'eau de condensation**.
- La forme du **protège-chevrons à ailettes** permet de maintenir le lambris de sous-face.

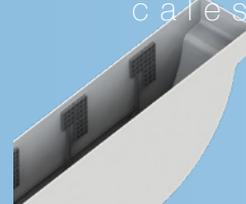
## NOUVEAUTÉ



HAUTS DE FRANCE

RELIEFS

Les nouveaux modèles de protège-pannes **Hauts de France\*** et **Reliefs\*** sont équipés **d'un système double fonction** : ses **caillots** repliables permettent de compenser l'espace d'une panne de faible épaisseur et garantissent ainsi le passage d'air.



### COULEURS



B  
BLANC



S  
SABLE



M  
MARRON



Autres coloris (avec RAL correspondant) sur commande

\* Modèles disponibles en blanc uniquement

## Gros plan sur : La pose



**Un résultat immédiat !**



**LES PROTÈGE-PANNES ET PROTÈGE-CHEVRONS MEP FONT L'OBJET D'UN BREVET.**

La Cour d'Appel de Paris a reconnu en 2017 la validité du brevet MEP qui donne un avantage technique sur l'invention des protège-pannes et protège-chevrons, sous monopole absolu, opposable à tout contrefacteur éventuel.